

Acte de mariage de BLANCARD Jean et BASCLE Marguerite [48]x[49]

L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-deux du mois de juin, à dix heures du matin par-devant nous, François Labilherie maire officier de l'état civil de la commune de Grèzes, canton de Saugues, département de la Haute-Loire, sont comparus BLANCARD Jean, né au lieu de Grèzes, majeur, fils de BLANCARD Jacques cultivateur, décédé à Grèzes le seize août mil huit cent dix-huit et de BOIT Thérèse décédée à Grèzes le quatre février mil huit cent vingt-six, le tout résultant des actes de l'état civil de la commune de Grèzes, et BASCLE Marguerite, née à Recoux commune de Saugues le huit mai dix-huit cent seize ainsi qu'il résulte de son acte de naissance délivré par le maire de Saugues, sans profession, domiciliée à Grèzes, majeure, fille de BASCLE Jean Pierre, cultivateur, domicilié à Grèzes, et de ENJOLVIN Marie Anne, décédée à Grèzes le dix mars mil huit cent trente-quatre, ainsi qu'il résulte des actes de l'état civil de cette commune, ledit BASCLE Jean Pierre ici présent et consentant, lequel nous a requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux deux et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre maison commune en deux dimanches consécutifs douze et dix-neuf de ce présent mois de juin mil huit cent quarante-deux à l'heure de dix heures du matin.

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifié, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lectures de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre 6 du Code civil, intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et femme ; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que BLANCARD Jean et la demoiselle BASCLE Marguerite sont unis par le mariage. Dont acte fait et passé en mairie, en présence de PALHEIRE Baptiste, âgé de

cinquante-trois ans, garde champêtre, domicilié à Grèzes, de BLANC Jean Pierre, âgé de quarante ans, cultivateur, domicilié à Grèzes, de CUBISOLE Baptiste, âgé de trente ans, cultivateur, domicilié à Grèzes et de CUBISOLLE Joseph, âgé de trente-cinq ans, cultivateur, aussi domicilié à Grèzes, lesquels, après qu'il leur en a été aussi donné lecture, l'ont signé avec nous, les parties contractantes ayant dit ne savoir le faire

(signatures : Cubisolle, Cubisolle, Palheire, Blanc)